



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

# Communiqué de presse

Lundi 18 mars 2019

LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Villas Saint-Jules  
6 avenue Jean-Jaurès  
83400 Hyères

Tél. : 04 94 12 76 52  
Web : <http://paca.lpo.fr>

## Contacts presse

- ▶ **François GRIMAL**  
Président  
Port. : 06 20 48 59 51  
Email : [rouge.arbois@gmail.com](mailto:rouge.arbois@gmail.com)
- ▶ **Jean-Luc ROBINET**  
Bénévole  
Port. : 06 12 53 45 68  
Email : [robinet.jl@gmail.com](mailto:robinet.jl@gmail.com)

## En savoir plus

Evènement relayé sur :  
<https://www.facebook.com/lpo.paca.crsfs/?ref=bookmarks>

<https://paca.lpo.fr/soins-animaux/actualite-centre/9586-rassemblement-contre-la-fermeture-du-centre-de-sauvegarde-de-la-faune-sauvage-de-buoux-le-6-avril-a-avignon>



## Samedi 6 avril à 10h – Avignon : Marche de soutien pour le centre régional de sauvegarde de la faune sauvage

**Faute de financement en 2019, le centre de sauvegarde de la faune sauvage géré par la LPO en région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur a fermé ses portes en février 2019. Une mobilisation citoyenne est organisée pour faire suite au relâcher d'un des derniers rapaces en soins.**

Ce centre basé à Buoux dans le Vaucluse accueillait chaque année près de 1500 oiseaux et des petits mammifères, tels que les écureuils et les hérissons. Propriété du Parc naturel régional du Luberon et géré par l'association locale de la LPO en Provence-Alpes-Côte d'Azur, cet établissement avait acquis un très grand professionnalisme pour les soins sur la faune sauvage en lien avec des vétérinaires. Le savoir-faire de ce centre en matière de médiation, entre la faune sauvage et les habitants de la région, était reconnu par tous. Les responsables du centre regrettent amèrement un manque de soutien financier des pouvoirs publics et notamment de l'Etat qui chaque année se désengage un peu plus. La fin des emplois aidés a également engendré un surcoût des dépenses de fonctionnement d'un tel établissement.

Dans le cadre de la prise en compte de la biodiversité sur l'ensemble de son territoire à travers le plan climat « Région Sud : une Cop d'Avance », la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur a signé une convention cadre 2018-2020 avec le Parc naturel régional du Luberon et la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la gestion du fonctionnement de ce centre. Cependant, nous ne savons toujours pas si cette convention se déclinera en subvention annuelle de la part du conseil régional. Cette incertitude financière ne permet pas d'ouvrir l'accueil aux animaux, même partiellement, sans aucune garantie de pouvoir les soigner jusqu'au bout.

En effet, la faune sauvage est sous la responsabilité des pouvoirs publics, mais la prise en charge effective des animaux en détresse est assumée par un réseau de près de deux cents citoyens bénévoles, de vétérinaires bénévoles et de deux salariées de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Un dernier relâcher d'un rapace soigné au centre depuis l'été dernier sera proposé à **Avignon le 6 avril prochain à 10h sur l'île de la Barthelasse**, suivi d'une mobilisation citoyenne. Nous vous y attendons nombreux pour un moment d'échange pacifique et convivial, pour la faune sauvage en détresse.



Ligue pour la Protection des Oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur